

Le Jura fait face à un vieillissement plus marqué qu'ailleurs de son corps enseignant.

Dans le cadre de mesure exceptionnelle, est-il envisageable d'engager des enseignants pour les langues anglaise et allemande.

Cette perspective aurait pour effet :

- le contact et le rapprochement entre collègues indigènes et celles/ceux de souche étrangère
- de faciliter la communication et l'expression orale
- la valorisation de l'enseignement
- une plus-value pour le Département de la formation et le Service de l'enseignement
- d'atténuer la pénurie annoncée à l'horizon 2015/2016
- d'accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles familles, dans l'arc jurassien.

L'attractivité du canton dans bien des domaines, entre autre celle de la rémunération, est un élément essentiel pour inciter des professionnels de l'enseignement des langues à venir s'établir dans le Jura.

L'idée de recruter des enseignants en Angleterre et en Allemagne peut paraître futuriste, mais la démarche est économiquement et politiquement défendable.

Face à cette interrogation, il est demandé au Gouvernement de nous orienter sur :

- les mesures exceptionnelles envisagées pour faire face à la pénurie amplifiée, d'enseignants (es), annoncée
- la possibilité d'engager des enseignants (es) en Angleterre et en Allemagne.

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

pour le groupe PDC-JDC

Maurice Jobin

Le 27 février 2013

4 Schwan

H-Fin Chemical



[Handwritten signature]

Encl

Plus

~~Handwritten signature~~